

JUSTIFICATIF DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE DURANT LES HORAIRES DU COUVRE-FEU

En application de l'article 4 du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e), _____

Nom et prénom des parents, ou responsable de l'enfant dûment identifié : _____

certifie le caractère indispensable de mes déplacements, entre mon domicile et le lieu d'accueil de l'enfant :

- Nom : _____
- Prénom : _____
- Date de naissance : _____
- Moyen de déplacement : _____

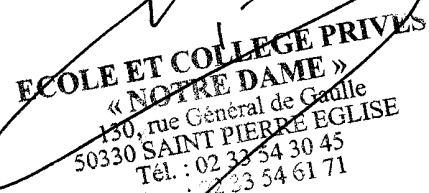
Nom adresse et cachet l'établissement d'accueil de l'enfant :

Ecole et Collège Notre Dame
130 Rue Général de Gaulle
50330 St Pierre Eglise

M. Picquenot
Chef d'établissement
St Pierre Eglise
Le 18 janvier 2021

Fait à :

Le :


ECOLE ET COLLEGE PRIVÉS
« NOTRE DAME »
130, rue Général de Gaulle
50330 SAINT PIERRE EGLISE
Tél. : 02 33 54 30 45
02 33 54 61 71